

ÉDITORIAL **Droit du sol : éviter les contre-vérités**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Face aux problèmes d'intégration auxquels notre pays est confronté, il n'est pas absurde de s'interroger sur l'octroi automatique de la nationalité française à des enfants nés de parents en situation irrégulière sur notre territoire. Et ce débat devrait d'abord éviter les contre-vérités dont on nous abreuve, selon lesquelles le droit du sol serait « *l'héritage de la Révolution* » et « *le fondement du pacte républicain* »...

Républicain, le droit du sol l'est fort peu, puisqu'il vient du *jus soli* féodal, où le seigneur – puis le roi – avait pour sujets tous ceux qui naissaient ou habitaient sur ses terres. Quant à la Révolution, elle consacre au contraire le droit du sang, le Code civil de 1804 déclarant Français tout enfant né d'un Français, même à l'étranger, mais pas l'enfant né en France d'un étranger. Ce n'est qu'à la fin du XIX^{ème} siècle que le droit du sol réapparaît ... pour obliger les enfants étrangers résidant en France à effectuer le service militaire, instauré en 1889 ! Ouvrir ce débat ne remet donc en

cause ni « héritage » ni « pacte », et il est essentiel que la droite républicaine fasse enfin preuve de courage sur ces sujets sans tomber dans les schématisations de la pensée unique.

Focus sur...

Une convention très réussie

En organisant le 16 octobre une « Convention Sécurité », Claude Goasguen souhaitait d'abord donner la parole aux habitants du 16^e. Ceux-ci avaient répondu présent, puisque plus de 150 personnes se pressaient dans la salle des mariages pour écouter les intervenants : le député-maire et son adjoint à la sécurité, Gérard Gachet, le commissaire central Jean-Pascal Ramon et son adjoint, Julien Miniconi, Patrick Sénéjean, expert en vols auprès des compagnies d'assurance, et Charles Copin, expert en technologies de sécurité. Sur les trois sujets à l'ordre du jour – cambriolages, vidéo-protection et délinquance de voie publique – les intervenants s'efforcèrent de répondre au maximum de questions posées par la salle et de donner des conseils précis de prévention, à tel point que la discussion dépassa sensiblement l'horaire prévu. Pour la plus grande satisfaction des présents, dont beaucoup déclaraient avoir « *beaucoup appris* » lors de cette réunion.



Une salle comble pour un sujet essentiel (DR).

Continuer de combattre les faux salons de massage



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Une équipe de *Complément d'enquête* vient de réaliser une enquête sur la prostitution dans les salons de massage (diffusée sur France 2 le jeudi 7 novembre à 22h15). Sollicité pour y participer, je ne peux que dresser un constat mitigé sur ce dossier. Nous avons certes obtenu, en saisissant systématiquement le Préfet de Police, la fermeture de plusieurs de ces établissements. Mais de nouveaux apparaissent, certains à proximité des écoles, d'autres jouxtant carrément des instituts de beauté honorables dont ils perturbent l'activité. Et beaucoup affichent la couleur, proposant des prestations « naturistes », « sexy » ou « body-body » parfaitement explicites.

Face à ce phénomène qui exaspère les habitants du 16^e, nous continuerons de demander à la police de faire respecter la loi. Des prestations sexuelles tarifées sont de la prostitution, et les réseaux qui les organisent et en tirent profit sont bel et bien des réseaux de proxénétisme.

En bref... En bref... En bref...

Commissaire centrale. Appelé à de nouvelles activités, Jean-Pascal Ramon sera remplacé comme commissaire du 16^e arrondissement par Madame Marie-Laure Arnaud-Guidoux. Jusqu'ici en poste à Rennes, la nouvelle commissaire centrale prendra ses fonctions début décembre.

Nouvelles menaces. Dans le cadre du Salon du Livre du 16^e, le samedi 23 novembre, le célèbre criminologue Xavier Raufer (*photo ci-dessous*) tiendra à 16h, dans la salle des mariages, une conférence-débat sur le thème « *Terroristes et trafiquants : les nouvelles menaces* ».



Réseau démantelé. La police a interpellé début octobre les responsables laotiens, thaïlandais et vietnamiens d'un réseau dirigé par trois femmes, qui organisait des activités de prostitution dans au moins onze salons de massage parisiens (*lire ci-dessus l'article de Gérard Gachet*).

Gros-Boulaivilliers. Après plusieurs mois de calme relatif, les habitants et les commerçants se plaignent d'un regain de délinquance dans ce

quartier. Claude Goasguen a alerté le commissariat central et a décidé de convoquer prochainement le conseil local de sécurité pour faire le point et envisager de nouvelles actions.

Pétition à signer. La pétition « Non au village d'insertion des Roms dans le 16^e ! », réponse à l'initiative saugrenue du communiste Ian Brossat, est en ligne sur le blog de Claude Goasguen : <http://claudegoasguen.fr>.

Alcool interdit. Les jours où se déroulent des matches de football au Parc des Princes, le Préfet de Police a interdit aux abords du stade la vente à emporter et la consommation sur la voie publique de boissons alcooliques, pendant les cinq heures précédant la rencontre et jusqu'à une heure et demie après son achèvement.

Flagrant délit. Dans la nuit du 27 au 28 octobre, deux individus ont été arrêtés par la BAC locale dans les jardins d'un immeuble de la rue de Lübeck, alors qu'ils prenaient la fuite après avoir commis un vol par effraction. Ils avaient brisé une fenêtre d'un appartement situé au 1^{er} étage.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 34 / novembre 2013

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**